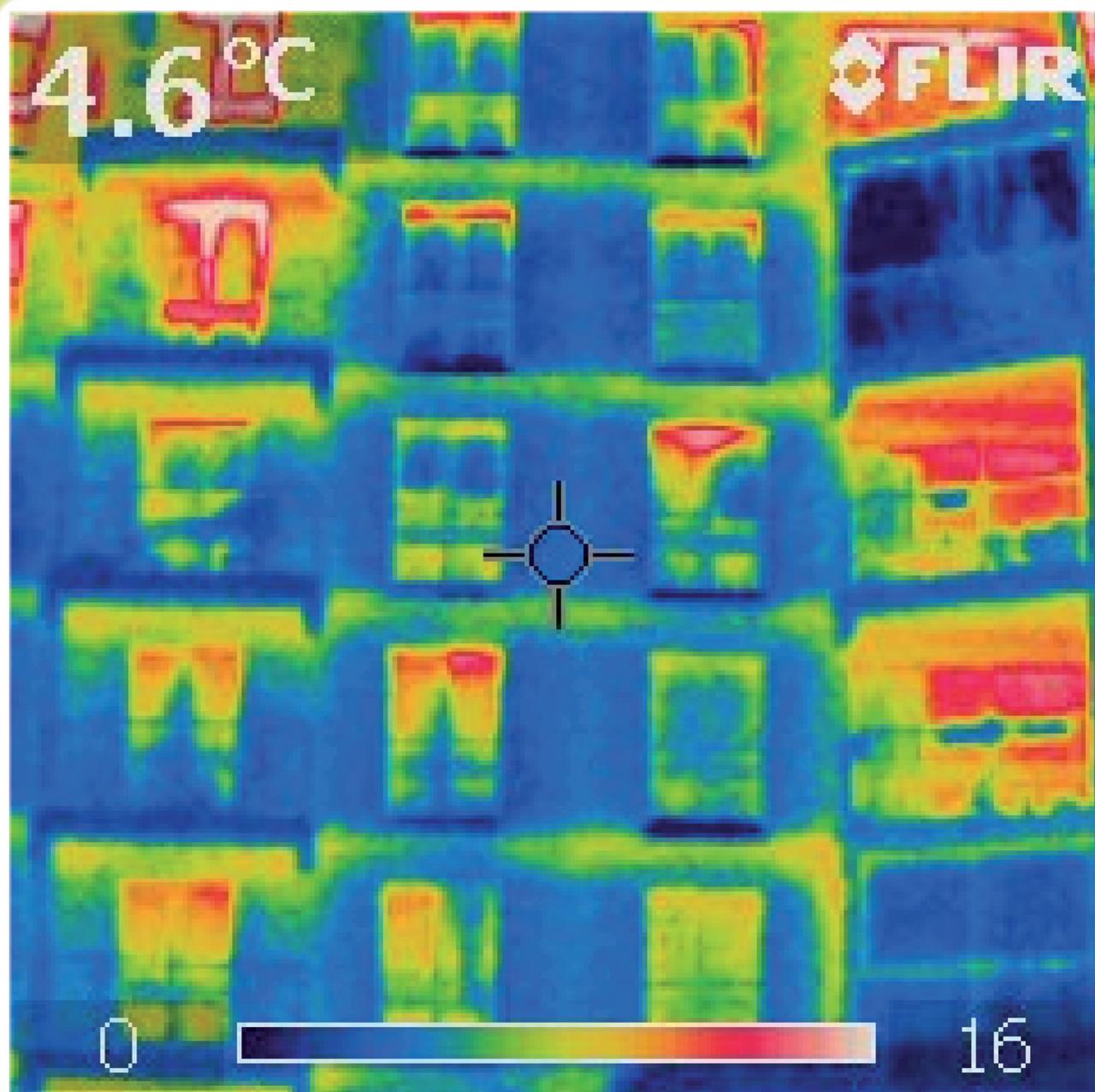


La Lettre de

parly

Bulletin d'information et de liaison des Copropriétaires et Résidents



Economisons...

3 Dossiers

- 3 Pré-diagnostic énergétique
- 4 Diagnostic sécurité électrique
- 5 Sécurité, prévention...

6 Infos

- 6 Commission Technique
- 7 Incendie résidence Monceau
- 8 Chauffage...
- 9 Améliorations...
- 10 Assemblée générale du 4 juin
- 11 Etat de nos voiries

12 Interview

- 12 Club Ars
- 13 Club Ars

14 Brèves

- 14 Ouvertures des piscines
Coupure d'eau chaude sanitaire

15 Actualités

- 15 Club Ars

La Lettre de Parly 2 n° 63

Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex
Tél. : 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44
Email : parlycom@parly2.com - Site : www.parly2.com

Responsable de la publication : P. Chapotot,
Directeur de la rédaction.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
P. Chapotot, C. Castellani, F. Decagny, B. Labelle,
F. Leridon, D. Projetti, L. Sauvée, C. Rich,
B. Romain, M. Texier.

Photos : N. Broquin, Club Ars, F. Decagny,
P. Chapotot, ECOTECH, B. Labelle, Brochures
PROMOTELEC, C. Rich.

GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95 : Création,
maquette, réalisation, impression, mise sous film.

Publicités : CGPG / CPH IMMOBILIER / CULINELLE
GROUPE TFN / OPTIC 2000.

Economiser l'énergie à Parly 2 : Un impératif, un nouveau défi !

Chaque jour, les médias se font l'écho du réchauffement climatique de la planète et de ses conséquences, au travers des comptes rendus de colloques, de débats. Le récent "Grenelle de l'environnement" a dressé une liste d'actions à mettre en place pour que la France participe à cette nécessité de développer des politiques d'économies d'énergie et de développement durable.

Pour ce qui concerne les logements, l'approche est bien sûr différente suivant qu'il s'agit de constructions neuves ou anciennes. Pour les premières, les objectifs sont clairs puisque le Grenelle de l'environnement propose de fixer une première échéance en 2012 pour imposer aux logements neufs une consommation maximum de 50 kilowatts par mètre carré et par an (norme BBC : Bâtiment Basse Consommation). Au delà on parle, à partir de 2020, de la norme "Bâtiment à énergie positive" le bâtiment produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Quant au bâti ancien, les normes ne sont pas encore définies, et c'est le cas à Parly 2, l'enjeu est celui de la rénovation.

Faisons ici un point sur notre démarche :

- Octobre 2006, diagnostic ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : cette étude avait pour but d'examiner de façon la plus exhaustive, les différentes énergies renouvelables comme source potentielle (géothermie, solaire thermique, chauffage bois, solaire photovoltaïque, etc.). Le résultat montre que le premier gisement d'économie d'énergie porte sur l'enveloppe des bâtiments de Parly 2.

- Février 2008, diagnostic pré-énergétique : l'étude menée par la société Ecotec sur les immeubles de Parly 2, fait ressortir les déperditions énergétiques suivantes :

- 50% le sont par les fenêtres et les coffrages de volets roulants
- 17% par les murs
- 16% par la ventilation des pièces humides
- 11% par les terrasses
- 6% divers

- Et maintenant ? Nous retenons que l'enjeu pour la copropriété se situe sur l'isolation des ouvertures (baies vitrées, fenêtres et boîtes à rideaux des volets roulants).

Notre objectif est de mener désormais une étude approfondie sur ces paramètres, afin de trouver les meilleures solutions techniques, financières et juridiques.

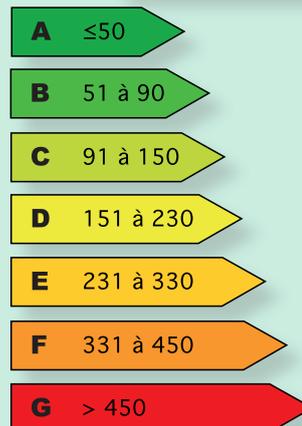
Nous envisageons ensuite de présenter à l'assemblée générale de la copropriété de juin 2009, une résolution de travaux à réaliser sur plusieurs années pour que l'ensemble de nos trois cents immeubles puissent en bénéficier.

C'est un dossier majeur pour notre copropriété qui prend tout son sens lorsque nous voyons chaque année l'évolution importante du prix du gaz (+ 13 % depuis le début de l'année 2008) ou encore l'envolée des prix du baril de pétrole (127 dollars en mai 2008), certains spécialistes parlent même de 200 dollars à l'horizon 2009 et même beaucoup plus dans les années à venir.

La copropriété de Parly 2 ne peut s'exonérer du traitement de ce dossier sous peine d'être sanctionnée dans quelques années par l'augmentation continue de nos charges (le chauffage et l'eau chaude représentent 35% de nos charges) et par la dévalorisation de nos appartements.

A défaut, nous nous retrouverions en décalage par rapport aux copropriétés anciennes qui auraient su réaliser les investissements nécessaires. ●

Logement économe

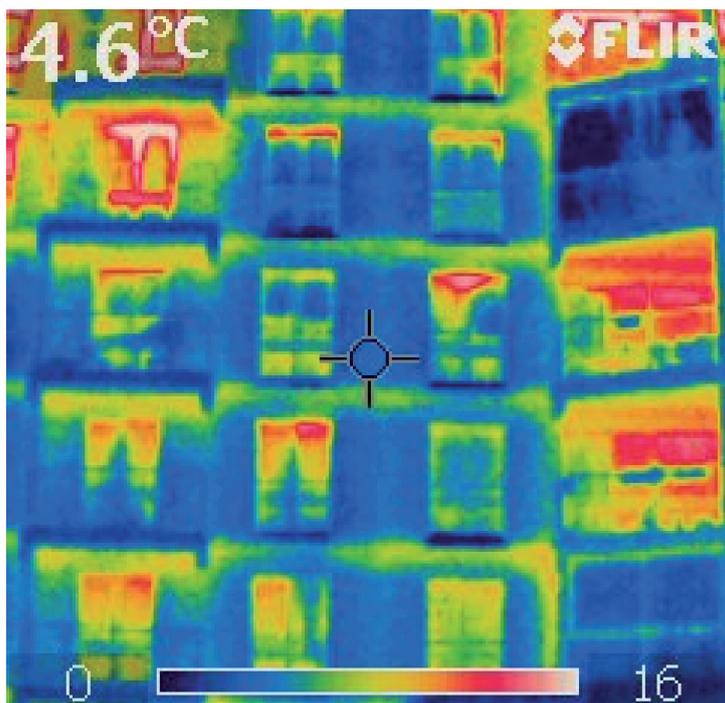


Logement énergivore (KW/h.m².an)

Trois questions à Francis Duros, responsable du Bureau d'Etudes Ecotec



Façade d'un immeuble



Cartographie thermique de la même façade

Pertes d'énergies : ■ Faible ■ Moyenne ■ Importante

Un pré-diagnostic énergétique du bâti a été réalisé par le bureau d'études rocquencourtois Ecotec, pour mettre en évidence les origines des déperditions de chaleur.

Francis Duros, pouvez-vous nous donner la méthodologie utilisée ?

A partir d'un échantillonnage représentatif d'immeubles de la copropriété de Parly 2, nous avons mesuré toutes les surfaces (toitures, murs, fenêtres en simple et en double vitrage, loggias en simple et en double vitrage, coffres de volets, etc.).

Nous modélisons un immeuble avec des calculs mathématiques (dont le coefficient K) et calculons l'énergie nécessaire pour chauffer cet immeuble de façon à obtenir 21 °C à l'intérieur. Nous en déduisons l'énergie "perdue".

Quels sont les résultats de cette étude ?

39% des pertes sont dus aux fenêtres et aux baies vitrées, 11% aux infiltrations d'air et aux coffres de volets, 11% aux terrasses, 16% au mauvais système de ventilation, 17% aux murs, 6% divers. Votre action doit porter en priorité sur les ouvertures.

Que suggérez-vous pour Parly 2 ?

Parly 2 doit poursuivre les études, un diagnostic énergétique vient naturellement après un pré-diagnostic, notamment pour améliorer le confort thermique et respecter les nouvelles normes environnementales dans les appartements.

Je crois savoir qu'une résolution a été inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 4 juin*.

Propos recueillis par Benoît ROMAIN

(*NDLR : Cette résolution a été adoptée)

De l'étude à la réalisation



BONTEMPI
CUCINE

4 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay
www.culinelle.fr

Culinelle
Créateurs de cuisines

01 39 55 22 41

Parole d'un Parlyisien

Parole d'un Parlyisien

Dans le cadre de la campagne "diagnostic sécurité électrique" organisée à l'initiative du Conseil Syndical Principal de Parly 2, vous avez souhaité participer à cette démarche pour votre appartement.

Quelles étaient vos attentes ?

Je souhaitais identifier d'éventuelles lacunes graves dans mon installation, bien que celle-ci ait déjà fait l'objet d'une rénovation partielle (tableau électrique, pièce de séjour, chambre, cuisine).

Avez-vous été globalement satisfait de cette évaluation, et avez-vous découvert à cette occasion des désordres qui pourraient vous mettre en danger ou l'un de vos proches ?

Deux défauts majeurs m'ont été mentionnés pour l'une de mes salles de bains. Ceux-ci mettent en cause la sécurité des personnes. Il s'agit d'une part d'une liaison équipotentielle défectueuse (non continuité des parties métalliques), et d'autre part, d'un éclairage en applique non adapté à une salle de bains.

Lors du rendez-vous, les informations portées à votre connaissance ainsi que les explications de l'intervenant ont-elles été claires et utiles ?

Dans l'ensemble oui, bien que certains termes techniques du rapport puissent nécessi-

ter des explications complémentaires. En ce qui me concerne, j'ai pris contact avec mon électricien.

Quelles suites comptez-vous donner à cette démarche volontaire, et sous quel délai ?

J'ai immédiatement pallié les petits désordres facilement réparables.

Pour ce qui concerne la salle de bains, celle-ci fait actuellement l'objet d'un projet de rénovation que je lancerai prochainement.

Dans tous les cas, le nécessaire sera réalisé pour une mise en sécurité de mon appartement. ●

Propos recueillis par Benoist LABELLE auprès de Philippe LEGRAND copropriétaire de la résidence La Muette.



Sécurité, prévention, responsabilité



Jean-Yves Etrillard, vous êtes le Directeur de la Sécurité de la ville du Chesnay depuis mai 2006, quelles sont vos principales missions ?

Placé sous l'autorité directe et exclusive du Maire, je suis chargé de faire appliquer la politique sécuritaire qu'il a définie.

Mes missions sont d'informer le Maire de tout évènement ou problème qui peuvent survenir sur la commune, d'effectuer des enquêtes particulières, notamment la gestion de litiges entre particuliers, l'analyse des contestations diverses, d'assurer l'interface entre le Maire et les administrés pour l'ensemble des problèmes que ces derniers auraient à connaître en matière de sécurité et de prévention.

Je suis également en charge du suivi administratif et opérationnel de la Police Municipale et des relations avec les services de la Police Nationale, de la Gendarmerie

Nationale et des différents services de la Préfecture des Yvelines pour lesquels je suis destinataire des directives du préfet (plan Orsec, plan de sauvegarde communal, pandémie, catastrophe naturelle, etc.).

Je travaille également en étroite collaboration avec le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) pour le suivi des personnes en état de difficulté psychologique nécessitant un éventuel placement d'office.

Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés à Parly 2 ?

Comme je l'ai rappelé lors de mon entretien devant les membres du CSP du 17 avril 2008, il fait bon vivre à Parly 2.

J'y suis moi-même domicilié et le seul véritable problème récurrent de cette copropriété est le déficit de stationnement lié en grande partie à l'époque de sa construction et qu'il est aujourd'hui très difficile de résoudre.

En ce qui concerne les problèmes de délinquance (agressions, cambriolages), ils sont pratiquement inexistantes.

En effet, les statistiques officielles qui me sont communiquées régulièrement le démontrent, le Chesnay est la commune des Yvelines qui connaît le taux le plus faible de faits délictueux liés notamment aux dégradations diverses sur les véhicules.

L'accent, actuellement au niveau de la sécurité est surtout orienté vers les stationnements sur les accès pompiers et les voies pompiers qui peuvent avoir des conséquences dramatiques en mettant en difficulté les services de secours.

Quelles recommandations faites-vous aux Parlysiens ?

La principale recommandation est la concertation et le dialogue permanents notamment avec les intendants en charge des résidences. Ne pas hésiter à leur faire remonter des informations sur des évènements qui paraissent suspects et de les prévenir notamment lors d'un départ en vacances ou d'une absence prolongée. Il serait également souhaitable de mentionner la disponibilité de sa place de parking lorsque cela arrive, ce qui permettrait de diminuer parfois les difficultés de stationnement.

Je pense que chacun doit se sentir responsable et concerné par la vie au sein de la copropriété, c'est la meilleure façon de maintenir une très bonne qualité de vie. ●

Propos recueillis par Patrick CHAPOTOT

CGPG

PEINTURE INTÉRIEURE
TRAITEMENT DE FAÇADES

Tél. 01 45 21 67 67 - Fax. 01 45 21 67 68

e-mail. cgpg@cgpg.fr

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - TSA 40004 - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex
CGPG - SAS au capital de 504 000 € - SIREN 315 279 364 RCS Créteil - FR 28 315 279 364

Commission Technique

Benoît Romain, quelles sont les missions de la Commission Technique, que vous animez ?

La Commission Technique assure une veille technologique sur des sujets dont le demandeur (la maîtrise d'ouvrage) est soit le Syndic, soit le CSP. Nous reportons directement au Bureau du CSP.

Chaque sujet fait l'objet d'un rapport technico-économique.

Quels sont les principaux thèmes de travail de la Commission Technique en 2008 ?

En parallèle du projet de pré-diagnostic énergétique, la Commission Technique travaille actuellement sur les projets suivants :

- ❑ Interphonie des ascenseurs : mise en conformité 2013
- ❑ Vidéosurveillance nocturne des piscines
- ❑ État du revêtement de la voirie de Parly 2
- ❑ Circulation sur les voies de Parly 2.

Sur le premier sujet, les systèmes d'alarmes des ascenseurs doivent permettre une liaison de type téléphonique (phonie bi-directionnelle) avec identification et localisation de l'appelant.

La mise en place simultanée de l'infrastructure technique pour les trente six résidences

(trois cents ascenseurs) conduira à des économies.

Pour la vidéosurveillance des piscines, le besoin exprimé est de protéger et surveiller les piscines de Parly 2 la nuit.

Chaque année durant la période de baignade (c'est-à-dire trois mois par an) quelques dégradations et intrusions sont constatées la nuit. Il s'agit d'étudier la faisabilité technique et juridique pour répondre au mieux à cette demande.

La Commission Technique a été sollicitée par le Syndic pour étudier l'état du revêtement de la voirie de Parly 2.

Après avoir fait un état des lieux, nous proposerons un plan de réfection aux membres du CSP puis à l'assemblée générale. (cf article page 10)

En début d'année 2008, nous avons rendu un rapport sur les différentes solutions techniques de contrôle d'accès aux voies parking (barrière coulissante, levante, à chaîne, ou borne escamotable), nous préconisons un système de barrière à chaîne escamotable.

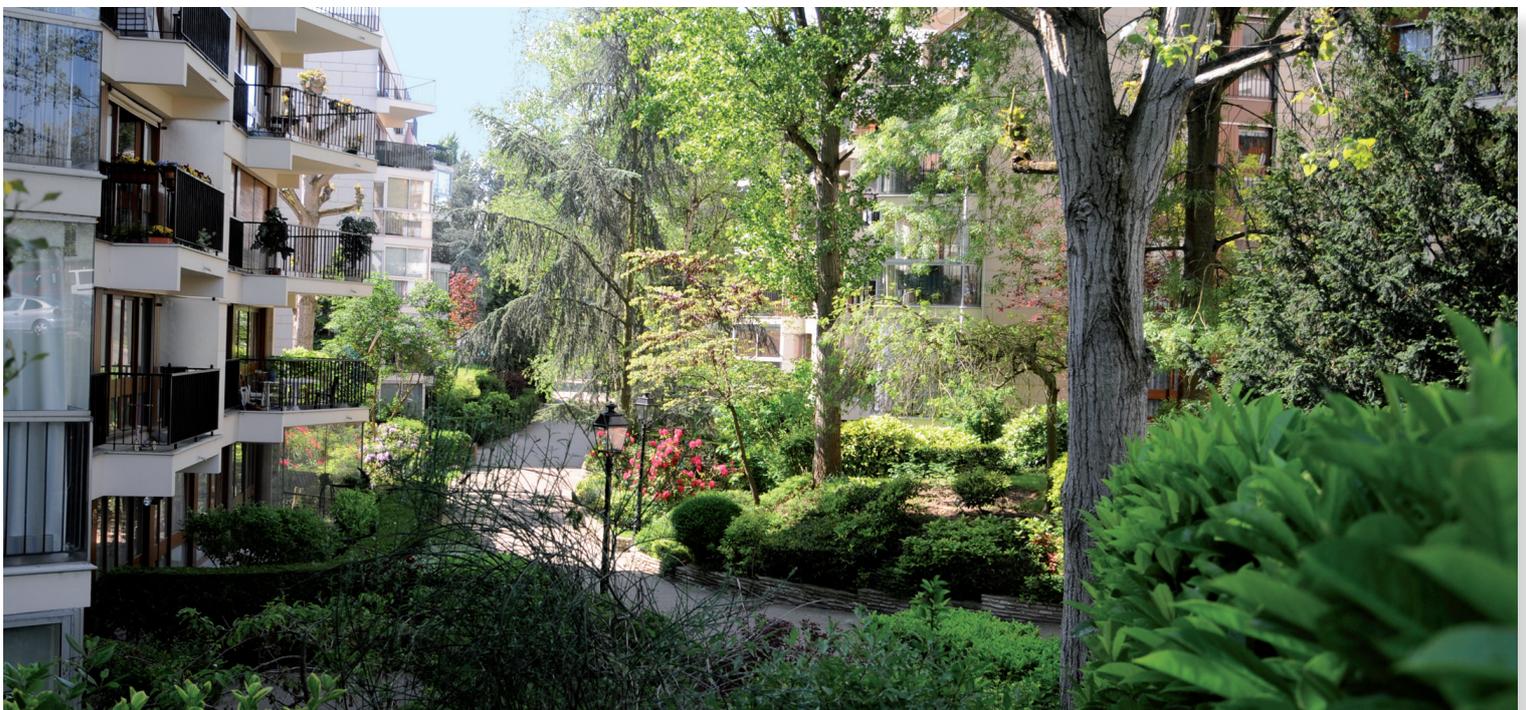
Cette solution adaptée, qui équipe d'autres copropriétés, a donc fait l'objet d'une étude



technico-économique exhaustive qui aborde les aspects ci-dessous:

- ❑ Matériel et pose
- ❑ Système de commande (contrôle d'accès, résidents et visiteurs)
- ❑ Accès services (Pompiers, La Poste, Urgences, Médecins)
- ❑ Commande à distance
- ❑ Alimentation électrique et éclairage zone (sécurité). ●

Propos recueillis par Benoist LABELLE



Incendie résidence Monceau

Dans le numéro 61 d'octobre 2007 de la Lettre de Parly 2, nous attirons votre attention sur les dangers électriques.

Dans le numéro 62, nous consacrons plusieurs articles aux incendies.

Malheureusement, un nouvel incendie s'est déclaré dans la résidence Monceau, au 1, square Tocqueville samedi 24 mai au matin, détruisant complètement un appartement et en endommageant fortement au moins deux autres.

Fort heureusement, pas de victime, mais des résidents traumatisés et des familles à la rue, regardant les pompiers jeter par les baies vitrées leurs meubles et leurs souvenirs.

La rapidité de la propagation d'un incendie est toujours surprenante.

La prévention est primordiale :

□ Faites vérifier vos installations électriques ! Nous avons récemment démarré une campagne de sécurité électrique, vous donnant la possibilité de faire évaluer votre sécurité par l'organisme Consuel.

Il s'agit d'un diagnostic de "mise en sécurité", vous décidez ensuite de la "mise en conformité".

Si cela a déjà été effectué dans votre

résidence et si vous n'avez pas souhaité vous inscrire, il est toujours possible de participer en contactant la gérance.

De nouvelles sessions regroupant plusieurs résidences dont prochainement la vôtre si ce n'est pas déjà fait, seront organisées à partir de septembre.

□ Installer dans votre appartement un détecteur-avertisseur de fumée autonome ; ce petit appareil fort peu onéreux, muni d'une pile, à changer de temps à autre, peut éviter de grandes catastrophes.

Dans tous les cas, la rapidité d'accès des pompiers est essentielle, penser à laisser libres les accès pompiers de vos résidences. Si l'action des pompiers était entravée à cause du stationnement de votre véhicule, votre responsabilité serait engagée. ●

Catherine RICH



Optic2000

2^{ème}
2 PAIRE
GRATUITE*
POUR TOUS

même en progressifs solaires

FGD OPTIC

**Centre commercial Parly 2
LP 605 - 78150 LE CHESNAY**

01 39 54 21 21

www.optic2000.fr

*Selon conditions en magasin.

3615 OPTIC 2000 (0,20€/mn)

(Préco)

Chauffage... quelques explications

Ce poste représentait 66% de l'exercice réalisé 2004, 68% en 2005, il représente 73% des prévisions budgétaires CSP 2008 et 2009.

Il s'agit donc du poste essentiel du budget Syndicat Principal, cela mérite quelques explications.

Les rubriques EDF sous-station, chauffe-garantie totale P3, honoraires conseil énergie, eau sous-station de ce poste suivent l'évolution due aux variations des indices.

La consommation d'eau froide destinée à la protection d'ECS (Eau Chaude Sanitaire) qui a baissé de près de 30% sur une période de quinze ans (chasse aux fuites) tend maintenant à se stabiliser.

La rubrique "travaux chauffage" concerne le règlement des travaux exceptionnels qui excèdent les plafonds de prise en charge par Elyo au titre du contrat.

En 2007, nous avons dû régler les dépassements de plafond du prix des travaux occasionnés par les fuites sur le réseau primaire, rond point de l'Europe et rond point Pottier. Ils s'élèvent respectivement à 32 598 euros et 134 910 euros.

Parallèlement, des déclarations ont été faites à la compagnie d'assurances qui prendra en charge une partie de ces sommes.

La rubrique chauffage correspond au coût de l'énergie. Elle varie en fonction des trois paramètres :

- La température de consigne de chauffage des appartements qui a été légèrement réduite pour 2007 ;
- La quantité d'énergie consommée qui dépend intégralement de la rigueur de l'hiver.

Pour établir un budget, le CSP a

Chauffage et Eau	Réalisé 2006	Réalisé 2007	Budget 2008	Budget 2008 réactualisé	Budget 2009
602004 - E.D.F. ss station	267 469	267 057,65	278 000	278 000	276 000
603001 - Chaufferie garantie totale	307 774	326 490,00	340 000	337 780	348 000
603002 - Chauffage	3 352 253	3 018 483,00	3 741 000	4 017 730	4 100 000
603003 - Travaux chauffage	53 366	265 782,47	140 000	140 000	140 000
623000 - Honoraire Conseil énergie	39 578	40 780,00	42 500	42 500	43 500
601001 - Eau froide ss station	665 677	670 444,00	739 050	739 050	721 000
601002- Réchauffement eau	1 199 979	1 062 368,00	1 418 000	1 295 215	1 340 000
Sous Total	5 886 096	5 651 405,12	6 698 550	6 850 275	6 968 500

	Evolution du prix du gaz - Tarif STS			
	Janvier	Avril	Juillet	Octobre
2003				16,20
2004				18,46
2005	20,30	19,06	22,15	25,10
2006	27,09	26,16	27,49	27,49
2007	24,64	23,01	24,74	26,89
Janv-2008	29,78	31,36		

décidé une fois pour toutes de prendre systématiquement la rigueur d'un hiver trentenaire, cette valeur étant la plus probable.

Elle correspond à 110 000 MWh th ;

- Le prix de l'énergie Gaz au tarif industriel STS qui est révisé chaque trimestre en fonction du prix du baril de pétrole fixé en dollar. (au-dessus le second tableau).

La rubrique réchauffement d'eau ne dépend que de deux paramètres, la quantité d'ECS (Eau Chaude Sanitaire) qui a été considérée constante pour l'établissement du budget 2009 et le prix de l'énergie identique à celui du chauffage.

Intérieur de la chaufferie



Catherine RICH

Améliorations de notre installation chauffage :

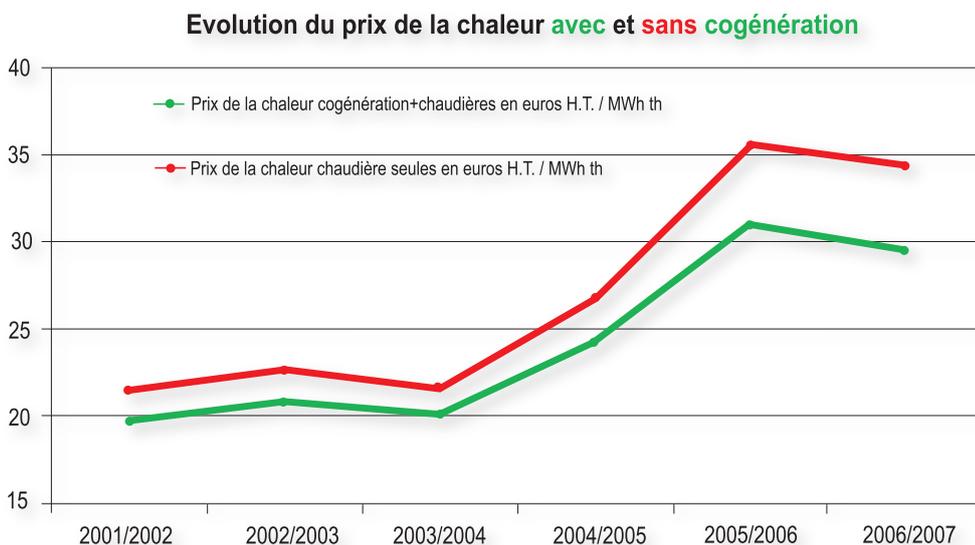
Elyo, Syndic, Energie Service et Elus, une démarche commune

Après avoir étudié toutes les sources d'énergies alternatives utilisables à Parly 2 avec l'aide des experts de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et constaté malheureusement qu'il n'y avait ni source géothermique dans le sous-sol de Parly 2, ni la possibilité d'installer des éoliennes sur les terrasses, ni d'adopter le chauffage au bois pour impossibilité de stockage, nous avons dû orienter nos recherches vers l'amélioration du système de chauffage urbain existant, et l'isolation de nos immeubles.

La cogénération mise en place en 2001, nous apporte une économie substantielle sur l'énergie consommée.

Aussi faut-il nous orienter sur d'autres pistes.

- Achat d'énergie sur le marché libre (complexe dans le cadre d'une copropriété).
- Gestion attentive des équilibrages.
- Isolation de nos bâtiments (baies vitrées, coffres à volets, toits terrasses, hall d'entrées etc.).
- Isolation de nos sous-stations et des



**ENERGIE ET SERVICE
PARLY 2**

réseaux de distribution d'eau chaude sanitaire.

- Recherche et réduction des fuites thermiques du réseau primaire (chambres à vannes, puits de visite, etc.).
- Modernisation des brûleurs de nos chaudières et des injecteurs de la turbine de cogénération.
- Réduction des émissions de CO2 et de NOX qui seront de plus en plus pénalisées.

□ Transformation de nos échangeurs de sous-stations pour un fonctionnement du réseau primaire basse pression basse température.

□ Complément d'apport d'énergie par pompe à chaleur Air/Eau qui pourrait éventuellement en plus fournir une réfrigération l'été par forte chaleur.

La liste n'est pas exhaustive, mais nous avons déjà beaucoup de travail. ●

Michel TEXIER



Intérieur de la chaufferie



Assemblée générale du 4 juin

Votre assemblée générale du Syndicat Principal des Copropriétaires du Chesnay Trianon s'est tenue le 4 juin dernier au théâtre Nouvelle France au Chesnay, avec un taux de participation un peu supérieur aux années précédentes : 55,27% contre 52,60% en 2007 et 53,21% en 2006.

Quatorze résolutions étaient présentées à vos suffrages, toutes adoptées, à l'exception de la dernière (réduction de la durée du mandat du syndic à un an, à la demande de deux copropriétaires).

Le mandat de syndic de la Société des Centres Commerciaux a été renouvelé pour deux ans, et nous vous remercions de votre confiance.

En dehors des résolutions habituelles, approbation des comptes, quitus au syndic et budget, une autorisation a été donnée au syndic d'engager une procédure à l'encontre de la SCI Dauphine ayant enfreint le règlement de copropriété ; une autorisation a également été donnée pour la pose de ralentisseurs sur l'avenue de Bellechasse.

Plusieurs points ont suscité particulièrement des questions et des débats, notamment la possibilité d'un appel complémentaire pour le "poste chauffage" et la poursuite de l'étude sur l'isolation thermique des bâtiments de vos résidences.

L'année prochaine, nous espérons pouvoir vous présenter le nouveau règlement intérieur de Parly 2, fruit du travail d'une équipe composée de copropriétaires, de la gérance et du syndic. Cette résolution, très importante pour la vie de Parly 2, devant être votée à une forte majorité, celle de l'article 26, nécessitera une grande mobilisation de tous les copropriétaires.

Pour 2009, si vous ne pouvez participer, pensez à transmettre votre pouvoir à temps au mandataire de votre résidence; votre présence ou votre pouvoir sont précieux. ●

Catherine RICH



Quatorze résolutions dont : Treize Adoptées Une Rejetée (la dernière)

- 1ère résolution :** Approbation des comptes de l'exercice 2007
- 2ème résolution :** Quitus au Syndic
- 3ème résolution :** Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2009
- 4ème résolution :** Appel complémentaire chauffage
- 5ème résolution :** Renouvellement du mandat de syndic
- 6ème résolution :** Autorisation donnée aux Syndicats Secondaires de verser toutes sommes sur le compte séparé ouvert au nom du Syndicat Principal
- 7ème résolution :** Non constitution de provision spéciale
- 8ème résolution :** Approbation de la répartition des effectifs
- 9ème résolution :** Pouvoir donné à chaque syndicat secondaire
- 10ème résolution :** Mandat donné au Club Ars
- 11ème résolution :** Etude sur l'isolation thermique des bâtiments
- 12ème résolution :** Autorisation donnée au syndic pour engager une procédure à l'encontre de la SCI Dauphine
- 13ème résolution :** Autorisation donnée à des syndicats secondaires d'installer des ralentisseurs rue de Bellechasse (à la demande de trois syndicats secondaires)
- 14ème résolution :** Durée du mandat du syndic (à la demande de deux copropriétaires)

Décès

Nous avons appris le décès d'Alexandre Rimsky-Korsakov, survenu le 29 avril dernier. Il a été le président de la résidence Bagatelle de 1989 à 2000, consacrant de nombreuses heures à la vie de la résidence. Il a été également Délégué au CSP. Tant que sa santé le lui a permis, il a assisté aux réunions du conseil secondaire. Il a mis au service de la copropriété sa bonne connaissance des différents acteurs de Parly 2 et ses compétences professionnelles. Nous présentons à sa famille et à ses amis, nos sincères condoléances. ●

La voirie à Parly 2...

Bon nombre de voies sont ouvertes à la circulation publique. De longueurs très inégales et avec une circulation très variable, ce sont des parties communes générales de la copropriété. Il y a une vingtaine d'années, ces voies, au nombre de trente et une, situées sur les communes du Chesnay et Rocquencourt, ont fait l'objet de réfection totale.

La ville du Chesnay avait participé financièrement à ces travaux et le Maire Philippe Brillault a confirmé sa contribution lors de la prochaine campagne de réfection. Récemment, nous nous sommes interrogés sur l'état de cette voirie. Une équipe composée de la gérance/syndic et d'un membre de la Commission Technique, a procédé à une inspection générale de toutes ces rues et

avenues et établi un inventaire des déformations, affaissement, fissures, usures, etc. Nous avons constaté que certaines voies et de nombreux carrefours sont dégradés. Cela est vraisemblablement dû à l'intensité de circulation. Il s'agit des rues empruntées le plus fréquemment pour la liaison des différents quartiers du Chesnay.

On peut citer par exemple les rues et/ou avenues suivantes : Noailles, Galilée, Mazarine, et plusieurs carrefours : Noailles/Cimarosa, Bellechasse/Galilée/Mazarine, etc. Par ailleurs, certaines voies présentent des dégradations importantes dues aux racines des arbres existants ou d'anciennes racines d'arbres abattus depuis lors.

Pendant, si certaines voies sont bien dégradées, il ne nous semble pas dans l'im-

médiat nécessaire d'envisager une réfection globale ; mais plutôt de prévoir une réfection partielle des voies et des carrefours présentant des dégradations importantes.

Avant d'engager les travaux de certaines voies, il faudra au préalable statuer sur le sort des arbres, cause de certaines dégradations.

L'étape suivante de cette étude sera l'établissement d'un cahier des charges afin de lancer un appel d'offres, permettant de présenter un dossier à l'assemblée générale du syndicat principal ; vous serez informés de l'avancement de ce dossier sur lequel nous ferons régulièrement le point. ●

Catherine RICH et Claude CASTELLANI

Mazarine – Opéra/Odéon



Galilée/Léna



Vernet/Etoile



Pôle Propreté
& Services
associés



La signature de la propreté



- Propreté des copropriétés - Bureaux - Magasins...
- Désinfection - Désinsectisation - Dératisation
(agrément 3D n°IF00363)
- Hygiénisation des réseaux aérauliques (VMC et climatisation)
- Nettoyage et désinfection des colonnes vide-ordures

Tél. : **01 53 72 74 15**

Fax : **01 53 72 73 70**

urnett@groupe-tfn.com

www.groupe-tfn.com

110, rue de l'Ourcq - 75019 PARIS



Du "Club Parly 2" au Club Ars



Françoise Léridon, vous êtes actuellement Présidente du Club Ars, pouvez-vous nous raconter la création du club ?

L'idée a germé en 1969, très vite après la livraison des premiers appartements de Parly 2. Quelques nouveaux habitants, tous bénévoles, avaient pour seul objectif de mettre leurs talents et leur disponibilité au service de la communauté. Ils se sont réunis pour tenter d'animer cette ville naissante, aidés par Jean-Louis Solal, fondateur du Centre Commercial. Le "Club Parly 2" dont sera issu le Club Ars est né grâce à Bernard Soulard, Jacques Dalan-Kraemer qui devient le premier Président du Club Ars, Jacques Caulier, actuel Vice-Président, Andrée Lhuillier Présidente de 1985 à 1997, Liliane Mériel-Bussy, Liliane Colin, moi-même et j'en oublie.

Que signifient les trois lettres A, R et S ?

Arts, Relations et Services culturels. Le Club Ars est devenu depuis quelques années une association agréée par le Ministère du Travail au titre de la Jeunesse et de l'Education Populaire. Ceci signifie que nous avons des contrats de formations professionnelles avec des entreprises ou des établissements scolaires dans des domaines variés : langues, informatique,

artisanat, dont les programmes et la fréquence doivent être agréés.

L'engouement des Parlysiens pour cette association a-t-il été au rendez-vous ?

Très vite, le club a été victime de son succès. Des activités aussi diverses que des rallies, du bridge, des week-ends sportifs, de l'entraide ont été créés. Ces activités se sont séparées en plusieurs associations culturelles, sociales et sportives. Ainsi est né le Club Ars qui a vécu dans des locaux de fortune jusqu'à ce que le bâtiment du Centre Culturel soit mis à sa disposition par la copropriété de Parly 2, en 1971 : cette confiance lui est renouvelée depuis lors. Les statuts de cette association, Loi de 1901, mentionnent qu'elle "a pour but le développement, l'organisation, l'animation des loisirs culturels sous toutes les formes plus diverses".

Le bâtiment actuel a été inauguré en 1971, quels étaient vos objectifs ?

Le faire vivre au service des Parlysiens ! Dès 1971, à l'ouverture du bâtiment du Centre Culturel, le Président a créé quelques activités de langues, dessin, peinture, théâtre, musique, artisanat, etc. et m'a demandé de monter une bibliothèque de loisirs à partir de quelques livres que prêtaient trois ou quatre bénévoles installés à côté des appartements témoins.

Tout de suite ce fut un lieu d'accueil et de rencontre qui devait permettre à de nombreuses personnes de s'insérer dans cette ville nouvelle. Pendant des années, de nombreux écrivains sont venus passer quelques heures pour présenter leurs œuvres et dialoguer avec les lecteurs : Didier Decoin, Alain Decaux, le Duc de Bedford, Régine Desforges et beaucoup d'autres. Une école de danse a démarré dans une "baraque de chantier" puis devant le nombre croissant d'élèves enfants et adultes, la municipalité a mis des salles à sa disposition. Son dynamisme, la qualité de ses professeurs, le soutien actif et la compétence de la Présidente (de 1975 à 1985), Monique Genneret qui était membre du bureau de la

Fédération Française de Danse en tant que trésorière ont contribué à son développement. L'école de danse était devenue la plus importante de France avec plus de 650 élèves. Elle est depuis une dizaine d'années une association indépendante.

Quelle est l'orientation actuelle du Club Ars ?

Depuis dix ans le Club Ars s'est recentré sur des activités culturelles ou de loisirs très variées principalement dans ses locaux, mis à part les sorties au théâtre à Paris et quelques visites d'expositions ou de monuments. Son objectif : être une maison de culture et d'accueil où adultes et enfants peuvent se retrouver pour des animations, des événements ou des cours de qualité dispensés par des professionnels salariés ou bénévoles dans une atmosphère conviviale.

Pouvez-vous nous énumérer quelques-unes des nombreuses activités proposées ?

Arts plastiques

L'aquarelle lancée à l'origine par Andrée Lhuillier est devenue une des spécialités du Club Ars



avec une centaine d'élèves et de nombreuses expositions sans oublier les cours de dessin-peinture, enfants et adultes. Les cimaises de la salle d'exposition sont à la disposition des peintres qui souhaitent exposer leurs œuvres pendant deux semaines et sont renouvelées une quinzaine de fois dans l'année.

Animations jeunes

Pendant les petites vacances scolaires pour les enfants de sept à onze ans : peinture, modelage, collage (chaque enfant repart avec son œuvre), 136 enfants y ont participé cette année.



Artisanat

Bois et décors peints, restauration de faïence et porcelaine, réfection de sièges, art floral, patchwork.



Bridge et scrabble

Réunissent en parties libres une quarantaine de personnes chaque semaine de 14h à 16h et des tournois amicaux de bridge quinze fois par an. Les cours par niveaux sont assurés par des professionnels.



Culture

Bibliothèque de loisirs, cours d'histoire de l'art, dîners-conférences d'histoire de l'art, visites de musées ou d'expositions temporaires. Théâtre à Paris une fois par mois (transport en car le soir, toutes les personnes seules ou sans voiture sont accompagnées chez elles).



Atelier-mémoire : par une psychologue spécialisée.

Oenologie: en huit cours découverte des vins et dégustation.

Enseignement

Piano pour tous les niveaux adultes et enfants en cours particuliers incluant le solfège. Anglais : plusieurs niveaux pour les enfants et pour les adultes en petits groupes. Espagnol : adultes plusieurs niveaux. Français pour les étrangers : quarante adultes dont une majorité de jeunes filles au pair viennent deux fois par semaine suivre des cours proposés en trois niveaux différents. Informatique : pour les adultes, apprentissage du traitement de texte, des calculs sur Excel, d'Internet, de Messagerie, de traitement des photos, etc. Toujours par petits groupes de six personnes sur nos six ordinateurs de type PC.

Les salles du Centre Culturel sont occupées presque sans arrêt du lundi au samedi à partir de 9h et souvent fort tard le soir en période scolaire.

Aux activités propres au Club Ars s'ajoutent les nombreuses réunions de conseils syndicaux des résidences de la copropriété de Parly 2 l'an dernier quarante deux soirées y ont été organisées avec parfois deux réunions en même temps.



Comment est gérée cette ruche ?

La directrice, Nicole Aumonier toujours souriante et efficace, est aidée de Monique Quintin et ponctuellement de Simone Joseph. Toutes les trois se donnent à fond pour accueillir les quelques 660 familles (ce qui fait plus de 750 personnes) participant aux vingt six animations ou cours donnés par trente deux professeurs et animateurs salariés ou bénévoles.

La noria n'arrête guère entre 9h et 22h avec juste quelques accalmies entre 12h et 13h30 et entre 18h30 et 19h.

Il y a des jours où le bâtiment est complètement saturé !

Nous ne pourrions réussir à organiser et à

gérer ce lieu si dix huit bénévoles ne nous aidaient pas pour la comptabilité, la gestion, les relations avec les autres associations du Chesnay, et pour de nombreux cours ou animations.

Ceci représente un travail bénévole de 3 640 heures. Tous se dépensent sans compter pour que nos habitants soient accueillis et trouvent à côté de chez eux un lieu d'enseignement, de rencontre et de loisirs.

En quoi le Club Ars est-il différent des autres associations ?

Accueil, écoute et convivialité sont les maîtres mots du Club Ars quelque soit le cours ou l'activité proposés.

Pour l'ambiance, la palme d'or revient peut-être aux dîners d'œnologie qui réunissent entre quarante et cinquante personnes quatre fois par an autour d'un viticulteur !

Mais aussi, aux nombreux déjeuners organisés par les professeurs pour leurs élèves. Les vernissages des expositions et autres manifestations permettent aux adhérents de se connaître et de se sentir bien au Club.

Ce lieu, dans un cadre magnifique est une chance exceptionnelle que beaucoup nous envient ! ●

Propos recueillis par Françoise DECAGNY



Ouverture des piscines



Cette année, la date d'ouverture des piscines est fixée au jeudi 5 juin, et la fermeture au dimanche 7 septembre.

Les piscines sont ouvertes de 11h le matin jusqu'à 20h, sauf les piscines Longchamp et Concorde, ouvertes jusqu'à 21h.

Les surveillants de baignade ne sont pas des salariés de la copropriété.

Une entreprise en a la charge, et assure également le gardiennage pendant la nuit par maître-chien.

Les surveillants de baignade sont tous équipés d'un téléphone mobile. Ils doivent tout d'abord vérifier que vous êtes résidents de Parly 2 ayant accès au Club, par un contrôle systématique de votre carte de membre ; ne leur en veuillez pas, cela fait partie de leur mission !.

La mission principale de votre surveillant de baignade (qui n'est pas maître nageur) reste bien sûr d'assurer votre sécurité, ce qui n'est pas une tâche facile en cas d'affluence. Rappelez-vous que tous les jeunes enfants doivent impérativement être accompagnés par un adulte qui en a la responsabilité. Les surveillants de baignade veillent également au maintien en parfait état de propreté du club-piscine, ils assurent chaque matin le nettoyage des abords et installent le matériel sur la plage.

Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé au bord des piscines ! ●

Catherine RICH

NUMEROS D'URGENCE

Pompiers	18 ou 118 (portable)
Sécurité de Parly 2 Sté Sineux	01 39 43 95 61
Police Nationale	17
Police Municipale du Chesnay	01 39 54 12 12
Police Municipale de Rocquencourt	06 07 60 13 05
Samu	15

Du Dimanche 27 juillet à 20h Au Samedi 2 août à 20h

La société Elyo chargée de l'exploitation des installations de chauffage de Parly 2 effectuera les travaux annuels de vérification et de révision de celle-ci.

Ces travaux inévitables, nécessitent l'arrêt total de l'exploitation, et la fourniture d'eau chaude sanitaire sera interrompue pendant cette période.

Coupure d'eau chaude sanitaire

N'oubliez pas votre site : www.parly2.com
N'oubliez pas votre site : www.parly2.com

C L U B
ARS
DEPUIS 1971

C E N T R E C U L T U R E L D E P A R L Y 2



Olivier Léger



Nous ne reparlerons pas des cours ou des animations que vous avez trouvés dans l'article sur le Club.

Notre Brochure jaune (avec les horaires et les prix) a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du Chesnay : si vous ne l'avez pas trouvée, demandez la nous ou à la Mairie.

Pré-inscriptions aux activités de votre choix jusqu'au 27 juin pour retenir votre place : certains cours se remplissent très vite étant limités à six ou huit élèves.

Bridge parties libres

Fermé du 8 juillet au 15 septembre

Inscriptions au Stand du Forum des Associations à la fête des Chênes Verts les 13 et 14 septembre et au Club Ars à partir du



15 septembre (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

Reprise des cours

et activités à partir du lundi 22 septembre. **Deux nouveautés** pour l'année qui vient

Le Patchwork

M.C. Morcillo a enseigné cet artisanat en province et à l'étranger. Elle réalise toutes sortes d'œuvres vraiment magnifiques : dessus de tables, tentures murales, dessus de lits, etc. Elle vous apprendra à réaliser des ouvrages décoratifs constitués à partir de morceaux de tissus. Une nouvelle activité très créative qui se déroule toujours dans la convivialité.

Atelier préparatoire aux écoles d'art

Il est destiné à ceux de plus de seize ans qui désirent se préparer à une voie artistique. L'élève est accompagné dans son développement de recherches artistiques par l'acquisition de techniques, de connaissances en histoire de l'art, de confrontation avec des œuvres d'artistes. Il y aura trente cours de dessin, peinture, maquette, graphisme et vidéo, mais aussi des cours avec un modèle vivant et des visites de musées, (pour ces deux dernières activités il sera demandé aux élèves mineurs des autorisations parentales). L'enseignement sera assuré par Sylvie de la Tribonnière, artiste plasticienne de formation, impliquée dans le champ de l'art contemporain et professeur au Club Ars depuis onze ans.

Expositions

Mercredi 18 au vendredi 27 juin : Exposition des œuvres des élèves de dessin-peinture des jeunes de six à quinze ans. Mardi 30 septembre au dimanche 12 octobre : Jean-Luc Monié, un peintre qui sait nous faire aimer un art contemporain très accessible et de grande qualité : "des toiles d'un monde onirique qui nous transporte

Jean-Luc Monié



dans un ailleurs intérieur".

Mardi 14 au dimanche 26 octobre Aquarelles : Olivier Léger qui bien que tourangeau laisse l'Île de France capter toutes passions. Durant sa vie professionnelle, ses évocations sont méditerranéennes.

La mer agrippe les rivages, les proues et les mats. Le pinceau rend un hommage foisonnant à tous l'univers.

Il expose en amateur depuis 1991 et a eu de nombreux prix.

Jedi 6 au dimanche 23 novembre M.Th. Aizac, D. Brulier et A. Maillard, trois aquarellistes enchanteront les cimaises : technique excellente, charme délicat et variété assurés.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et serons heureux d'accueillir nouveaux et anciens. ●

Consultez notre site : www.clubars.com.

Françoise LERIDON

Club Ars

Accueil : Résidence Auteuil-Trocadéro
Lundi au Vendredi de 9h à 12h & 14h à 18h.

Tél. 01 39 54 43 47 - Fax 01 39 54 08 87

www.clubars.com
email club.ars@wanadoo.fr

Venez-nous rendre visite ou contactez-nous :



AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"

2, avenue Charles de GAULLE 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER a vu naître les résidences de Parly 2, les a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.

Deux équipes de douze négociateurs à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.



AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"

Centre Commercial Parly 2 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Location et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.

CPH IMMOBILIER est incontournable à Parly 2.

Réseau CPH IMMOBILIER

48 AGENCES ET SERVICES LOCATION SUR PARIS ET LA REGION PARISIENNE

www.cph.fr